

**COMPTE-RENDU de la  
SÉANCE du 21 juillet 2020**

-----

L'an deux mille vingt et le vingt-et-un juillet, à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guy JAHANT, Maire.

Présents : Guy JAHANT, Gilbert EGRAZ, Serge SOUQ, Colette HELLEBOID, Henri FLOTTES, Jérôme BAGNOUL, Emmanuelle BODIN, Nicole PANSERI

Excusés : Nicolas QUEFFURUS, José-Valentine SAMARAN – procuration à Henri FLOTTES, Luc LACROIX procuration à Emmanuelle BODIN

La secrétaire de séance est Nicole PANSERI.

**Ordre du Jour**

***Délibération n° 1 – DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA CC DU PIEMONT CEVENOL***

Monsieur le Maire indique que, lors de la réunion du 8 juillet 2020, le conseil communautaire de la CC du Piémont Cévenol a arrêté, à l'unanimité, la création de douze commissions thématiques et la composition de la CLETC.

Il propose que les conseillers candidatent pour participer activement à ces commissions.

Après discussion, les conseillers ont été élus à ces commissions.

***Questions et informations diverses***

PERMANENCES en MAIRIE : une permanence sera mise en place à compter du 5 septembre 2020 tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 00